

SMEIL et Communes

Ce que dit le SAGE :

- ❖ **Prescription E1 - 2 et 3 : Cadre et suivi pour la recherche d'économies d'eau**

Le SMEIL doit réaliser chaque année un bilan des consommations et des économies d'eau par catégorie d'utilisateurs (collectivités, industriels, agriculteurs, domestiques).

- ❖ **Prescription E1 - 4 : Communication et valorisation des économies d'eau**

Les différentes actions réalisées en matière d'économie d'eau devront être valorisées afin de sensibiliser un maximum d'acteurs.

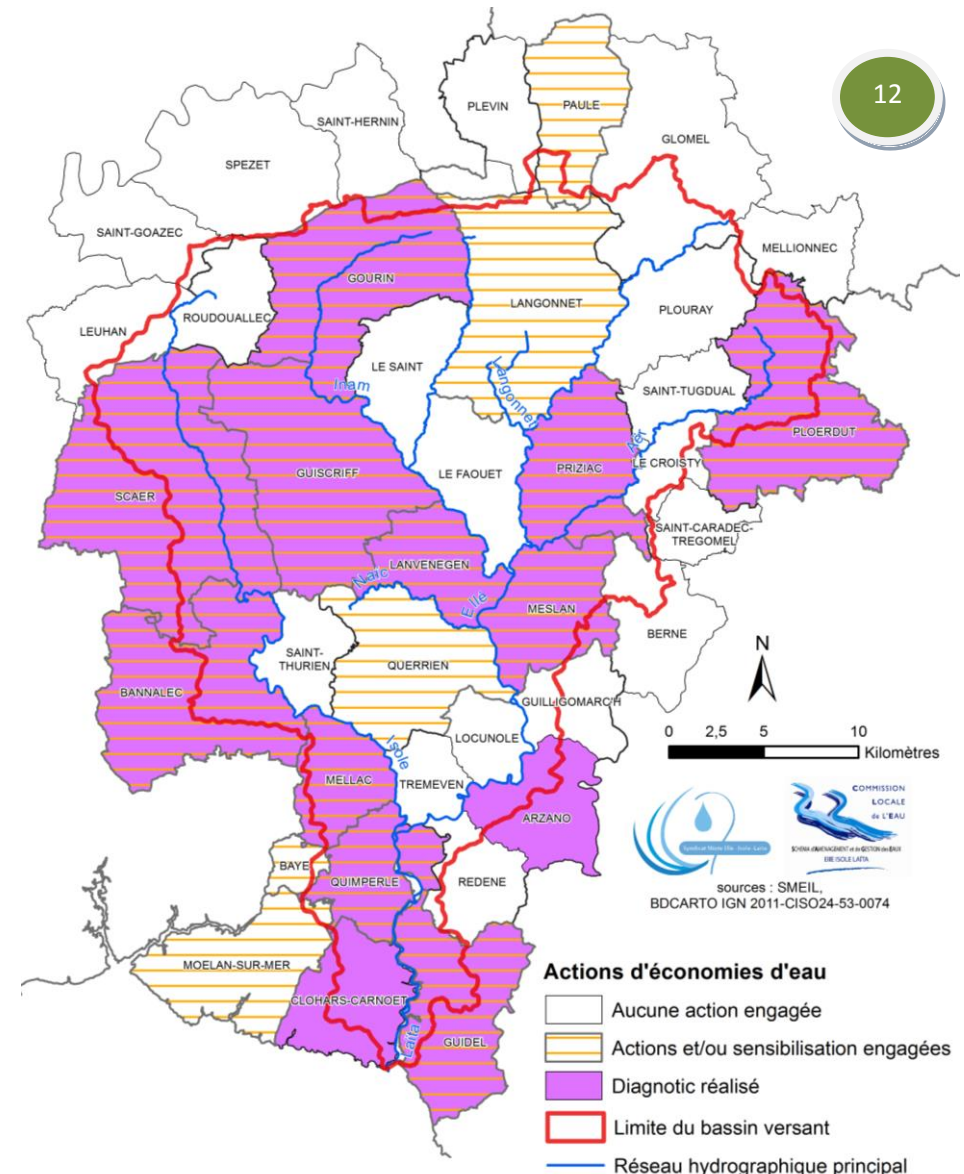
Sources et description des données :

Parce que la collectivité a un rôle d'exemplarité à jouer pour sensibiliser tous les usagers, le SMEIL a engagé diverses actions à destination des communes.

Après la diffusion d'une plaquette de communication en 2011, des **diagnostics dans les bâtiments et équipements publics** ont été engagés.

Ils permettent d'établir, par branchement ou équipement communal, un bilan des consommations et de mettre en place des solutions adaptées pour réaliser des économies d'eau.

Sur le territoire, le SMEIL propose cette démarche aux communes sous forme d'audit, réalisé par un prestataire et sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat.



ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU

SMEIL et Communes (suite)

Indicateurs et évolution :

Depuis 2008, 13 communes ont réalisé un **diagnostic de leur consommation d'eau des bâtiments et équipements publics** (cf. figure 12) :

- **Guidel et Ploërdut** avec le Syndicat Départemental des Eaux du Morbihan (CG56) et réalisé par Egis Eau en 2008-2009;
- **Arzano** avec le Scorff, et réalisé par DCI Environnement ;
- **Quimperlé, Scaër, Priziac et Mellac** (DCI Environnement), **Bannalec, Clohars-Carnoët, Meslan, Guiscriff et Lanvénegen** (TPAE), sous maîtrise d'ouvrage du SMEIL, en 2012 et 2013.

La commune de Gourin a également réalisé un diagnostic sur ses consommations en eau mais aucune information n'est disponible pour le moment.

Les communes se sont engagées à :

- mettre en œuvre tout ou partie des **travaux préconisés pour diminuer leurs consommations**, en fonction des priorités et des coûts estimés ;
- **communiquer sur les actions mises en œuvre avec l'appui du SMEIL.**

Le SMEIL a aussi appuyé certaines communes dans leurs travaux :

- en proposant une **exposition itinérante**, conçue par Eau & Rivières de Bretagne, **pour sensibiliser le grand public aux économies d'eau domestique** (présente sur Quimperlé, Scaër et Bannalec) ;
- en rédigeant un **modèle d'article** à reprendre dans les bulletins municipaux ;
- en les aidant dans leur procédure de **demande de subventions** auprès des CG et de l'AELB.

Les communes volontaires de Gourin, Guidel, Ploërdüt, Priziac, Guiscriff, Lanvénegen et Meslan ont reçu un kit de sensibilisation aux économies d'eau en été 2013 : tracts, affiches, stickers, banderoles internet, message d'attente téléphonique... élaboré par le Conseil Général du Morbihan.

Pour le moment, le SMEIL n'a pas encore engagé de démarche sur les « Economies d'eau » avec les agriculteurs et les industriels du territoire.

Une synthèse de l'ensemble des diagnostics a été réalisée et présentée en groupe de travail. Disponible sur le site internet du SMEIL, elle permettra aux communes de les aider dans leur démarche et au SMEIL de définir les suites à donner pour les prochaines années.

L'essentiel

Diagnostics de consommation en eau des bâtiments et équipements publics sur 13 communes volontaires

Sensibilisation aux économies d'eau sur 10 communes dont 3 communes ayant initié des animations en milieu scolaire et des publications dans les bulletins municipaux

9 communes ont mis en œuvre certaines actions :

- 3 communes ont installé des boutons poussoirs (installation de **matériel hydro-économe**)
- 7 communes ont installé des récupérateurs d'eau de pluie ou mis en place des aides aux particuliers (**gestion des eaux pluviales**)